

ANNEXE IV

**BILAN DE LA 2^e CONSULTATION
ENJEUX, VISION ET ACTIONS !**



Résultats de la consultation du 5 mai 2014
et de la consultation populaire sur Internet

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE [PDZA]



**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec
Capitale-Nationale



Page couverture

Rang des Éboulements-Centre, Les Éboulements

Rang Saint-François, Saint-Urbain

Source des photos : *Ruralys*, 2009

Deuxième consultation PDZA avec partenaires ciblés

Le 5 mai dernier, une soixantaine de participants invités ont pris part à une seconde consultation sur le PDZA. Réunis à la salle des loisirs de Saint-Hilarion, les participants présents avaient été ciblés par le comité dans le but d'obtenir la représentativité de quatre secteurs importants concernés par l'agriculture. Ils étaient ainsi soit :

- | | <i>(part des participants)</i> |
|---|--------------------------------|
| • Producteur, employé agricole ou transformateur | (46 %) |
| • Professionnel, dirigeant ou élu au sein d'une municipalité ou d'une MRC | (25 %) |
| • Intervenant socio-économique en soutien au monde agricole | (19 %) |
| • Citoyen ou intervenant au sein d'une organisation à mission sociale ou environnementale | (10 %) |

Le but de l'activité était de présenter les enjeux qui ressortaient du Portrait/Diagnostic, de définir une vision commune pour le développement de l'agriculture dans Charlevoix, de présenter et d'échanger sur les pistes d'actions proposées et surtout, de prioriser les actions. La suite de cette journée sera l'élaboration d'un plan d'action pour les cinq (5) prochaines années.

Pour aider les participants à échanger, à se mobiliser et à obtenir un consensus, l'emplacement des invités aux tables avait été défini à l'avance, de façon à mélanger les représentants de chacun des secteurs. Également, l'ajout, la modification et la priorisation des actions se sont faits sur la base d'un consensus obtenu à chaque table. Le choix des priorités établies à chacune des tables a été enregistré et cumulé à l'aide d'un système de votation électronique. Le cumul du choix de chaque table permettait d'afficher rapidement à l'écran un résultat global représentant les trois priorités établies par thème, dans la salle.

Durant la journée, le système de votation électronique a été utilisé à plusieurs reprises. D'abord pour familiariser les participants avec leur «télévotateur». Puis, pour dresser un portrait sommaire des participants (par exemple : le participant est-il un homme ou une femme ?, a-t-il participé ou non à la 1^{ère} consultation (café PDZA) ?, etc.).

Lors de la présentation de l'énoncé de vision, un vote individuel a permis de connaître l'adhésion de la salle à la vision proposée et d'amorcer une période de discussion à ce sujet. Après discussion, la vision a été modifiée et représentée aux participants en après-midi. Le texte qui a obtenu un certain consensus est celui-ci :

Charlevoix, une agriculture dynamique, diversifiée et coopérative

En 2030, Charlevoix est chef de file au Québec en matière d'agriculture de terroir et d'agrotourisme. Les produits agricoles, facilement accessibles et disponibles dans la région, sont en forte demande au Québec. Les entreprises agricoles bénéficient de cette renommée qui leur permet d'accroître leur part de marché, de diversifier leur production et leur offre des opportunités de collaboration entre eux et avec d'autres organisations. L'agriculture «écologique» occupe de plus en plus de place dans la région.

La population et les élus du territoire soutiennent l'agriculture, en sont fiers et sont mobilisés pour son développement. L'agriculture est viable et elle est reconnue comme la gardienne des paysages de Charlevoix. Les représentants des milieux agricoles et municipaux de la région travaillent ensemble de manière continue et constructive. Ils réalisent des actions concertées qui sont porteuses de développement. L'agriculture s'effectue en harmonie avec les autres usages du territoire.

Les entreprises agricoles qu'elles soient orientées en production conventionnelle, de créneau dans la transformation sont reconnues pour leur capacité exemplaire à innover et à travailler ensemble. La relève agricole est présente, compétente et mobilisée. Le nombre de producteurs à temps plein est en augmentation. Les superficies en culture sont en progression; les terres en friche valorisées. L'Isle-aux-Coudres tire profit de l'agriculture pour dynamiser son territoire et sa population. Les politiques agricoles gouvernementales favorisent davantage le développement et la préservation de nos particularités agricoles, la relève et la rentabilité des fermes.

Suite à la journée, le comité du PDZA s'est penché une dernière fois sur la vision. Dans le but de définir un texte plus concis et révélateur, le comité propose la vision ci-dessous qui englobe l'ensemble des éléments importants formulés durant la journée.

Charlevoix, une agriculture innovante, diversifiée et coopérative

En 2030, Charlevoix est chef de file au Québec en matière d'agriculture de terroir et d'agrotourisme. Cette renommée bénéficie à l'ensemble des entreprises agricoles de la MRC en leur permettant de diversifier leur production et leurs sources de revenus, d'accroître leur part de marché et leur offre des opportunités de collaboration. L'agriculture «écologique» occupe une place grandissante dans la région.

La population, les élus et les producteurs soutiennent l'agriculture, en sont fiers, sont mobilisés pour son développement et travaillent ensemble de façon continue et constructive. Les politiques gouvernementales reconnaissent les particularités de notre territoire agricole et soutiennent de manière spécifique la relève et nos productions. L'agriculture est reconnue comme la gardienne des paysages de Charlevoix et cohabite de façon harmonieuse avec les autres usages du territoire.

Les entreprises agricoles (de toute nature) sont reconnues pour leur capacité exemplaire à innover et à travailler ensemble. La relève agricole est présente, compétente et mobilisée et dispose de soutien, d'outils et de terres pour développer des projets structurants et novateurs. L'Isle-aux-Coudres tire profit de l'agriculture et de l'agrotourisme pour dynamiser son territoire et sa population.

Suite à la présentation des enjeux et des pistes d'actions et aux échanges qui s'en sont suivis, certaines actions proposées ont été modifiées et quelques autres ont été ajoutées. En après-

midi, les participants ont été appelés à prioriser trois actions par thème parmi celles présentées. Les résultats des votes sont exprimés en % dans les tableaux ci-dessous.

Par contre, afin de tenir compte de l'ensemble des commentaires émis durant la journée et dans le but de bonifier et de ne pas doubler les actions proposées, un travail de révision a été fait par la suite. Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des actions proposées. Après évaluation, quelques actions ont été jumelées à d'autres parce qu'elles étaient trop similaires. Ces actions ont été rayées au tableau.

THÈME 1 : UTILISATION, POTENTIEL ET CARACTÉRISTIQUES GÉOPHYSIQUES DES SOLS AGRICOLES	
Actions priorisées	Résultat obtenu
1. Mettre sur pied ou se joindre à un organisme facilitant l'accès aux terres agricoles (ex.: banque de terres) et instaurer des incitatifs (financiers et autres), des compensations, des partenariats (ex.: associer la recherche) et des outils pour favoriser la pleine utilisation des terres agricoles et des pâturages.	37 % + 9% ^{note 1}
2. Identifier le potentiel des terres agricoles abandonnées (potentiels agronomique, climatique), cibler des opportunités de développement et instaurer des incitatifs financiers et des outils pour assurer leur utilisation.	23 %
3. Approfondir, documenter, faire connaître et développer les potentiels liés aux PFNL, à l'agroforesterie et à l'agriculture nordique dans la région.	17 %
Autres actions proposées	
Encourager la pleine utilisation des terres agricoles par un soutien (type de soutien à déterminer). <i>Action jumelée à l'action 1 parce qu'elles sont similaires.</i>	9%
Étudier la possibilité de faire de Charlevoix une «région agricole sans OGM» avec la mise en place d'un projet pilote dans la région. <i>Cibler un territoire, par exemple, L'Isle-aux-Coudres.</i>	8 %
Mettre sur pied un comité dont le mandat serait de redynamiser l'agriculture à L'Isle-aux-Coudres en se basant sur ses potentiels de développement agricole, agroalimentaire et agrotouristique. <i>Nécessite l'embauche d'un coordonnateur/trice et la prévision d'un budget.</i>	3 %

Note 1 : Le résultat a été obtenu à l'aide d'une pondération des choix. Ainsi, lors du vote, la priorité no.1 obtenait 10 points, la priorité no.2 obtenait 8 points et la priorité no.3 obtenait 6 points, pour un total de 240 points par thème. Le pourcentage indiqué dans le tableau correspond à la part des 240 points obtenue.

Action en continu :

- **Poursuivre la collaboration avec les organismes de bassin-versant de notre territoire et voir à arrimer le PDZA avec le PDE.**

Note :

L'Isle-aux-Coudres représente une partie importante de notre zone agricole à fort potentiel, mais elle est sous-utilisée. Ce fait est documenté à l'intérieur du Portrait/Diagnostic. Le comité du PDZA est d'avis que ce territoire devrait faire l'objet de mesures ou de soutiens particuliers lors de la réalisation des actions dans la MRC.

THÈME 2.1 : ENTREPRISES ET PRODUCTIONS AGRICOLES	
Actions priorisées	Résultat obtenu
<p>1. Accroître l'offre de services-conseils aux entreprises, à la relève et au cédant par le maillage et le mentorat (entre les producteurs et avec des établissements de recherche, d'enseignement et de développement agronomique) et voir à développer ou à bonifier les services offerts par les organisations de la région en soutien au monde agricole.</p> <p><i>_ Ces organisations ont une bonne connaissance du milieu. _ Les programmes et services existants sont mal connus et pas toujours adaptés à la région. _ Service d'expert-conseil concernant notamment le réseautage et la mise en marché. _ Faciliter le transfert de fermes et le service-conseil par le maillage entre producteurs. _ Éviter l'isolement des producteurs.</i></p>	33 %
<p>2. Réaliser des activités et des actions dans le but de promouvoir la région et l'agriculture, de valoriser la profession, d'intéresser et d'informer la relève potentielle ainsi que d'inciter l'établissement de la relève et de nouveaux venus.</p> <p>(ex. : Courtiser les finissants, organiser un salon de l'établissement en agriculture, une foire agricole et/ou une journée régionale, profiter de la fête nationale du 24 juin pour promouvoir l'agriculture, etc.)</p>	23 %
<p>3. Instaurer une vigie dans le but de surveiller et de contrer le démantèlement d'entreprises laitières et d'éviter la sortie du quota de la région (en ciblant notamment les producteurs qui pensent arrêter la production à court terme).</p> <p><i>L'action 2 du thème 2.2, permet d'atteindre une partie de l'objectif qui est de mieux connaître les cédants (fermes laitières et autres).</i></p>	19 %
Autres actions proposées	
<p>Faire reconnaître les besoins particuliers de Charlevoix et les potentiels de développement de la filière laitière de manière à développer des programmes spécifiques en lien avec la sauvegarde du quota.</p>	14 %
<p>Faire des représentations au MAPAQ pour être plus active et visible dans Charlevoix; notamment par la mise en place d'une ressource à temps plein dans la région et par une meilleure information/diffusion des programmes disponibles.</p>	8 %
<p>Rencontrer les producteurs à temps partiel pour connaître ceux dont l'objectif est de faire de l'agriculture leur occupation principale (devenir à temps plein).</p>	3 %

THÈME 2.2 : RELÈVE AGRICOLE	
Actions priorisées	Résultat obtenu
<p>1. Mettre en place des incitatifs financiers, au niveau municipal et institutionnel (institutions financières), pour favoriser le démarrage et le transfert d'entreprises agricoles dans notre région (ex.: mise en place d'un programme de congé de taxes).</p> <p><i>Voir le programme DEFI (Développement entrepreneurial par le fonds insulaire) géré par Les Cercles d'emprunt de Charlevoix.</i></p>	31 %
<p>2. Dresser un portrait de la relève agricole sans ferme et des cédants avec et sans relève pour favoriser le transfert de fermes et identifier leurs besoins respectifs.</p> <p><i>_ Mise à jour du portrait de la relève agricole réalisé en 2005. _ Impliquer davantage les CLD, SADC et les syndicats de base de l'UPA de la région.</i></p>	26 %
<p>3. Évaluer la possibilité de démarrer une structure collective de soutien aux projets agricoles, agroforestiers et liés aux PFNL en démarrage (ex.: incubateur agricole, plate-forme agricole, coopérative agricole) offrant ressource professionnelle, terre & équipement collectif, connaissance des opportunités de la région (ex.: gourgane, chanvre, etc.).</p> <p><i>Le besoin se trouverait davantage dans les ressources professionnelles.</i></p>	19 %
Autres actions proposées	
<p>Identifier et répondre aux besoins financiers des producteurs de «2^e carrière », âgés de plus de 40 ans, dans le but de soutenir la création de nouvelles entreprises ou productions.</p>	8 %
<p>Mieux accompagner la relève afin de promouvoir notamment la formation nécessaire à la gestion d'une entreprise.</p>	8 %
<p>Organiser des formations individuelles pour cédants et relèves sur le transfert de fermes familiales et non-apparentés.</p> <p><i>En lien avec point 2, ci-dessus.</i></p>	8 %

THÈME 3 : ABATTAGE, TRANSFORMATION, DISTRIBUTION ET MISE EN MARCHÉ	
Actions prioritisées	Résultat obtenu
<p>1. Analyser différentes alternatives permettant de répondre aux besoins d'abattage et de transformation pour la région (ex. : abattoir coop, ententes particulières avec abattoirs existants) et mettre en place une solution.</p> <p><i>Réviser les études existantes, faire des recommandations et regarder de nouvelles alternatives si nécessaire. Devrait être fait conjointement avec Charlevoix-Est.</i></p>	32 %
<p>2. Embaucher une ressource dont le but serait de faire du démarchage auprès des commerces, épiceries, restaurants et institutions de la région pour y consolider et y augmenter la place des produits régionaux (conventionnels et de créneau), pour soutenir la mise en marché de ces produits et pour promouvoir l'achat local.</p> <p><i>_ Voir exemple des Iles-de-la-Madeleine : Identification et promotion des produits locaux. _ Développer une politique d'achat local pour les commerces, épiceries, restaurants et institutions. _ Développer l'accessibilité (\$) des produits pour les consommateurs locaux.</i></p>	13 % + 9 % + 3%
<p>3. Soutenir et consolider les organismes, projets et entreprises agricoles de la région qui contribuent à la mise en valeur des produits et à leur mise en marché (ex.: Le Grand Marché de Charlevoix).</p> <p><i>_ Soutien financier et professionnel. _ Améliorer les réseaux de distribution.</i></p>	19 %
<p>4. Soutenir le développement et la promotion des filières innovantes telle l'IGP Agneau de Charlevoix, AS Fromage de vache de race Canadienne, Certifié Terroir Charlevoix.</p> <p><i>_ Promouvoir également les certifications reconnues existantes comme Bien-être animal, Certifié biologique, Certifié sans gluten, etc. de façon à informer et sensibiliser les producteurs et à faire en sorte que la région soit toujours d'avant-garde. _ Nécessite l'embauche d'une personne ressource (coordonnateur(trice)).</i></p>	13 % (ex quo avec l'action 2)
Autres actions proposées	
<p>Voir à préserver ou à augmenter la place des produits régionaux dans les commerces, épiceries et restaurants en développant, par exemple, une politique d'achat local pour la région. <i>Action jumelée à l'action 2 parce qu'elles sont similaires.</i></p>	9 %
<p>Évaluer la possibilité de démarrer une structure collective pour soutenir l'innovation et le développement de produits transformés, notamment entre producteurs et chefs (ex.: incubateur pour maillage).</p>	8 %
<p>Offrir du soutien aux producteurs (ex.: ressource humaine) pour leur permettre de participer à des événements agricoles qui mettent leurs produits en valeur et qui dynamisent les cœurs de village durant l'été.</p>	3 %
<p>Favoriser et promouvoir l'achat local et la vente des produits régionaux. <i>Action jumelée à l'action 2 parce qu'elles sont similaires.</i></p>	3 %

THÈME 4 : AGROTOUTISME, TOURISME RURAL ET PAYSAGE	
Actions priorisées	Résultat obtenu
<p>1. Accroître le partenariat entre le milieu agricole et touristique dans le but de développer de nouvelles opportunités en agrotourisme et en tourisme rural et pour concerter les actions de promotion afin de donner une plus grande portée à l'image de marque de Charlevoix, à nos produits et entreprises.</p> <p><i>Implanter une table ATR / UPA:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> _ Développer des activités, des circuits thématiques agricoles et des séjours à la ferme en partenariat avec une organisation qui prendrait en charge la coordination (ex.: inscription, accueil, animation, sécurité, etc.). _ Développer les créneaux «famille» et «jeunesse». _ Valoriser les producteurs à l'intérieur des publications touristiques. _ Valoriser les produits régionaux à l'extérieur de la ferme (ex.: ateliers de promotion). _ Se consulter lors de la mise en place des campagnes promotionnelles. <p><i>Développer des sentiers pédestres qui offrent l'accès aux secteurs agricoles.</i></p>	23 % + 17 %
<p>2. Réaliser des démarches pour développer certaines cultures et/ou élevages qui sont visuellement intéressants et économiquement rentables.</p> <p>(ex.: route du canola, route du lin, route du sarrasin, etc.)</p>	26 %
<p>3. Valoriser et promouvoir l'image de marque de Charlevoix en partenariat avec d'autres organisations afin d'assurer une concertation et une plus grande portée (Tourisme Charlevoix, Route des Saveurs, etc.)</p> <p><i>Action jumelée à l'action 1 parce qu'elles sont liées.</i></p>	17%
<p>3. Identifier des secteurs paysagers prioritaires d'intervention, notamment des percées visuelles sur le fleuve, supporter leur entretien et les mettre en valeur par la mise en place de moyens financiers.</p> <p><i>Action liée en partie avec l'action 1 du thème 1, sauf qu'ici on y ajoute la notion d'entretien et de mise en valeur des paysages et des percées visuelles.</i></p>	12 % + 8%
Autres actions proposées	
<p>Mettre en place des moyens financiers pour permettre d'assurer la préservation des paysages notamment les percées visuelles sur le fleuve.</p> <p><i>Action jumelée à l'action 3 parce qu'elles sont similaires.</i></p>	8%
<p>Dynamiser davantage les relations entre le milieu de la production/transformation agricole et le milieu de la restauration dans Charlevoix.</p> <ul style="list-style-type: none"> _ Inciter l'ensemble des restaurants à s'approvisionner localement (voir action2, thème 3). _ Fournir une diversité de produits. Ex.: augmenter l'offre de légumes, de champignons (frais, surgelés, séchés). _ Nécessite une relation de confiance et d'honnêteté. _ Mesures de suivi quant à l'inscription de la provenance des produits aux menus. 	7 %
<p>Faire connaître les bâtiments agricoles patrimoniaux d'intérêt, supporter leur entretien et leur mise en valeur (ex.: identifier de nouveaux usages possibles) et sensibiliser la population à l'importance du patrimoine agricole (bâtiment mais également savoir-faire, race particulière, paysage, etc.).</p>	7 %

THÈME 4 : AGROTOUTISME, TOURISME RURAL ET PAYSAGE	
Autres actions proposées (suite)	
<p>Sensibiliser la population à l'importance du patrimoine agricole. <i>Cette action est portée par la MRC de Charlevoix, via son agente de développement culturel et différentes actions qu'elle met en place dont notamment la coordination d'un récent inventaire des bâtiments agricoles.</i></p> <p><i>Le comité du PDZA est cependant d'avis qu'une collaboration devrait être établie avec l'agente de développement culturel pour la réalisation d'actions communes touchant le patrimoine agricole (bâtiment, savoir-faire, paysage, race patrimoniale, etc.)</i></p> <p><i>Action jumelée à l'action précédente (bâtiments agricoles) parce qu'elles sont liées.</i></p>	0%
<p>Développer des circuits selon des secteurs géographiques et/ou thématiques. <i>Action jumelée à l'action 1 parce qu'incluse en tant opportunité à développer en partenariat selon plusieurs participants.</i></p>	0%

Ainsi, on recense actuellement **un total de 28 actions dont 5 sont ressorties comme étant LA priorité** à l'intérieur de chacun des thèmes. Ces actions sont :

- **Mettre sur pied ou se joindre à un organisme facilitant l'accès aux terres agricoles** (ex.: banque de terres) **et instaurer des incitatifs** (financiers et autres), **des compensations, des partenariats** (ex.: associer la recherche) **et des outils pour favoriser la pleine utilisation des terres agricoles et des pâturages.**
- **Accroître l'offre de services-conseils aux entreprises, à la relève et au cédant par le maillage et le mentorat** (entre les producteurs et avec des établissements de recherche, d'enseignement et de développement agronomique) **et voir à développer ou à bonifier les services offerts par les organisations de la région en soutien au monde agricole.**
- **Mettre en place des incitatifs financiers, au niveau municipal et institutionnel** (institutions financières), **pour favoriser le démarrage et le transfert d'entreprises agricoles dans notre région** (ex.: mise en place d'un programme de congé de taxes).
- **Analyser différentes alternatives permettant de répondre aux besoins d'abattage et de transformation pour la région** (ex. : abattoir coop, ententes particulières avec abattoirs existants) **et mettre en place une solution.**
- **Accroître le partenariat entre le milieu agricole et touristique dans le but de cibler de nouvelles opportunités en agrotourisme et en tourisme rural et pour concerter les actions de promotion afin de donner une plus grande portée à l'image de marque de Charlevoix, à nos produits et entreprises**

note.

* Vingt-cinq (25) pistes d'actions ont été présentées lors de la consultation du 5 mai.

Cinq autres actions pourraient être ajoutées comme prioritaires; il s'agit des cinq actions ayant obtenu la deuxième position lors des votes de priorisation :

- **Identifier le potentiel des terres agricoles abandonnées** (potentiels agronomique, climatique), **cibler des opportunités de développement et instaurer des incitatifs financiers et des outils pour assurer leur utilisation.**
- **Réaliser des activités et des actions dans le but de promouvoir la région et l'agriculture, de valoriser la profession, d'intéresser et d'informer la relève potentielle ainsi que d'inciter l'établissement de la relève et de nouveaux venus.**
- **Dresser un portrait de la relève agricole sans ferme et des cédants avec et sans relève pour favoriser le transfert de fermes et identifier leurs besoins respectifs.**
- **Embaucher une ressource dont le but serait de faire du démarchage auprès des commerces, épiceries, restaurants et institutions de la région pour y consolider et y augmenter la place des produits régionaux (conventionnels et de créneau), pour soutenir la mise en marché de ces produits et pour promouvoir l'achat local.**
- **Réaliser des démarches pour développer certaines cultures et/ou élevages qui sont visuellement intéressants et économiquement rentables (ex.: route du lin).**

Sondage Internet

Par la suite, une consultation populaire a permis de diffuser la synthèse des résultats émanant du portrait et du diagnostic du PDZA et a donné la chance à tout citoyen et organisme de s'exprimer sur les résultats préliminaires du PDZA.

Ainsi, le sondage Internet permettait de présenter les actions priorisées lors de la consultation du 5 mai et de voir si ces dernières obtenaient l'appui auprès de la population. Le sondage devait permettre également au participant de partager ses commentaires et de dresser sa propre priorisation d'actions.

Le sondage fut réalisé à partir de la plate-forme SurveyMonkey. Il fut mis en ligne du lundi 26 mai au dimanche 8 juin. Il fut ainsi accessible durant 14 jours. Pour informer les gens de la période de consultation en ligne, plusieurs moyens ont été utilisés. D'abord, un communiqué a été diffusé à l'intérieur du journal régional *L'Hebdo Charlevoisien* (édition du mercredi 28 mai) et des capsules radio, via la station régionale CIHO, invitaient les gens à participer. Ces capsules, au nombre de vingt (20), ont été diffusées durant 8 journées différentes (semaine et fin de semaine) le matin, le midi ou en fin de journée. Également, l'ensemble des personnes invitées à la consultation du 5 mai (soit un peu plus de 100 personnes) ont reçu un courriel les informant de la suite de la démarche et les invitant à répondre au sondage ou à le transmettre autour d'eux.

Le sondage était accessible via le site internet de la MRC de Charlevoix, du CLD de la MRC de Charlevoix et de la page Facebook du CLD.

Participation

Au total, 28 personnes ont participé au sondage. Cependant, 21 personnes ont répondu à l'ensemble des questions.

Parmi ces 21 personnes, la moitié (10) était présente à la consultation du 5 mai. Plusieurs des répondants présents le 5 mai sont des «professionnels, dirigeants ou élus au sein d'une municipalité ou de la MRC».

Le profil des 21 répondants est celui-ci :

	<i>(part des participants)</i>
1. Producteur, employé agricole ou transformateur	(14 %)
2. Professionnel, dirigeant ou élu au sein d'une municipalité ou d'une MRC	(38 %)
3. Intervenant socio-économique en soutien au monde agricole	(5 %)
4. Citoyen ou intervenant au sein d'une organisation à mission sociale ou environnementale	(43 %)
(note : citoyen (24%) ou intervenant	(19%)

Malgré la faible participation obtenue, la participation citoyenne a été parmi les plus importantes. Il s'agissait de notre principal groupe ciblé pour cette consultation.

Les 21 répondants provenaient majoritairement de Baie-Saint-Paul (43%). Ils ont entre 24 et 63 ans (âge moyen de 46 ans).

Résultats

Au thème 1 - *Utilisation, potentiel et caractéristiques géophysiques des sols agricoles* :

93 % des participants se sont dit «totalement en accord» avec les trois actions priorisées.

7 % étaient «partiellement en accord»

Les commentaires reçus:

Profil répondant¹

1.	Le point 4 (région sans OGM) et 5 (comité IAC) sont à étudier sérieusement.... d'autres régions du Québec, 170 communautés de France, le Pérou ont banni les OGM... ce serait une super opportunité pour se démarquer comme région agro...	1
2.	1- Établir le potentiel des terre abandonnées est à double tranchant: oui pour un usage conventionnel , mais les usages alternatifs, sont-ils laissés pour compte ? 2- Même une caractérisation de l'état des terres déjà utilisée en regroupant les analyses de sol obligatoires dans les bilans environnementaux pourrait donner quelques sons de cloche sur la fertilité des sols de Charlevoix. 3- L'Isle-aux-Coudres a un contexte particulier. Il y a un effort plus intense à faire pour le maillage terre/nouveau producteur, mais pas différent d'ailleurs dans Charlevoix	2
3.	Vous avez présentement des agriculteurs qui génèrent des problèmes financiers dans le domaine de l'agriculture, pourquoi ne pas les aider dans cette vision avant d'entreprendre d'autres actions pour nos jeunes. Je ne dis pas que ce n'est pas bien d'aider nos jeunes qui veulent démarrer dans le domaine de l'agriculture....	4
4.	En effet, L'Isle-aux-coudres ne pouvait pas sortir prioritaire car il n'y avait pas assez de représentants de ce coin-là... Toutefois, j'espère que ça sortira prioritaire pour eux car on voit qu'il y a vraiment un potentiel.	n/d

¹ Le numéro de profil du répondant correspond aux quatre profils présentés à la page 11.

Au thème 2 - Entreprises et productions agricoles :

81 % des participants se sont dit «totalement en accord» avec les trois actions prioritaires.

19 % étaient «partiellement en accord»

Les commentaires reçus:

Profil répondant²

1.	La point 3 (vigie pour surveiller le quota) ne devrait pas s'arrêter au quota laitier, mais à tous les quotas. Cette vigie devrait surveiller TOUT démantèlement et s'assurer qu'il y ait une relève NOUVELLE pour reprendre les reines... je dis NOUVELLE, car la solution DURABLE n'est pas de grossir les fermes actuelles mais de diversifier les entreprises.	1
2.	Avoir un représentant du MAPAQ qui connaît Charlevoix et son contexte particulier, qui soit présent dans Charlevoix, qui est proactif comme dans d'autres régions, qui soit capable d'adapter les programmes à notre réalité, qui soit capable de conseiller les nouveaux producteurs de façon générale pour structurer leurs démarches dans leurs différents projets (soit exploratoires ou en cours de réalisation). Il doit représenter et défendre notre contexte charlevoisien à l'intérieur même du MAPAQ. En plus d'avoir la bonne personne en place, les directives ministérielles doivent le permettre et la direction régionale doit encadrer cette possibilité de rôle. Ce n'est pas le cas présentement, la ressource actuelle est toujours absente, ne connaît pas Charlevoix, ne réside pas ici, et ne semble pas intéressée au contexte local. Il n'y a pas de mauvaise personne, que des personnes aux mauvaises places. Pour avoir connu d'autres directions régionales, notre direction régionale a des croute à manger pour donner un service digne de leur budget de fonctionnement. Pour Moi c'est Vraiment la priorité pour que tout le reste suive, et avec facilité, pour l'ensemble de la démarche PDZA.	2
3.	Mon bémol concerne le service-conseil car il est possible de vouloir travailler à développer une offre de services plus large mais il faudra voir si les entreprises seront prêtes à l'utiliser et surtout à le prioriser en terme de temps. Par expérience, tout secteur confondu demande plus de services mais ils sont rarement prêts à y mettre aussi le temps nécessaire pour l'utiliser.	3
4.	J'aurais préféré voir la sauvegarde des quotas priorisée.	2

² Le numéro de profil du répondant correspond aux quatre profils présentés à la page 11.

Au thème 3 - Relève agricole :

88 % des participants se sont dit «totalement en accord» avec les trois actions priorisées.

12 % étaient «partiellement en accord»

Les commentaires reçus:

Profil répondant³

1.	Bravo !	1
2.	Il y a déjà des ressources financières, c'est jamais assez. Un vrai accompagnement d'un professionnel qui aide à solutionner des problèmes techniques et administratifs. Ces problèmes semblent bien souvent des montagnes énormes et insurmontables et sont très coûteux en argent et en temps, si ils ne sont pas pris de la bonne manière. Cela fait mourir bien des projets dans l'œuf. Un bon conseil vaut une grosse subvention. Un projet bien monté n'aura pas de difficulté à aller chercher du financement. Dans les cas où l'investissement de départ est trop élevé pour être capable de démarrer sans occasions, il y a des solutions sur lesquelles on peut travailler : location-achat, location de terre à une fiducie ou autre, démarrer plus petit, prendre une relève, commencer avec des équipements usagés, partage d'équipement et de main d'œuvre, commencer à temps partiel, avoir un vieil agriculteur sur qui on peut compter pour orienter la relève dans différents contextes, etc. Il y a aussi des cas où la production est inconnue, incertaine, et marginale, le financement y est difficile à obtenir. C'est également vrai dans les cas de démarrage à temps partiel.	2
3.	C'est bien d'aider en démarrage. Mais le problème vient dans la période précaire, ce n'est pas toujours évident de subir des pertes. C'est dans cette période, que les agriculteurs auraient besoin d'aide et un bon support de votre part.	4
4.	Il faudra faire un rapprochement avec le comité relève de Charlevoix dont les membres sont du CLD, caisse Desjardins, SADC et Emploi-Québec qui travaillent de concert avec le Centre en transfert d'entreprises de Québec pour différentes activités	3
5.	Faire un maillage avec les universités afin d'encourager les stagiaires en agroalimentaire à venir dans la région et à éventuellement s'y établir. Sous quelle forme: encourager la formation d'un pavillon universitaire et participer à son établissement, inciter les acteurs de l'agroalimentaire à s'ouvrir encore plus aux stagiaires, faire de la publicité dans les facultés d'agronomie pour mousser les qualités et l'unicité du territoire agricole de Charlevoix.	1
6.	Essai 3	2

³ Le numéro de profil du répondant correspond aux quatre profils présentés à la page 11.

Au thème 4 - Abattage, transformation, distribution et mise en marché :

96 % des participants se sont dit «totalement en accord» avec les trois actions prioritaires.

4 % étaient «partiellement en accord»

Le commentaire reçu :

Profil répondant⁴

1.	Discutable, ça dépend de la méthode!	2
----	--------------------------------------	---

Au thème 5 - Agrotourisme, tourisme rural et paysage:

92 % des participants se sont dit «totalement en accord» avec les trois actions prioritaires.

4 % étaient «partiellement en accord» (1 répondant)

4 % étaient «en désaccord» (1 répondant)

Les commentaires reçus:

Profil répondant⁵

1.	Je trouve absolument aberrant de constater que le mot "visuellement intéressant" est resté....ça n'a pas de bon sens de valoriser du lin... du tournesol, des vignes, etc. parce que oui, c'est plus joli qu'une plantation de radis....De l'agriculture c'est avant tout de la culture, de la production..... s'il faut en plus faire joli...c'est ridicule !! Être producteur de patate et savoir que mon voisin qui fait du lin est plus "en valeur" que moi... je déménagerais...dans une région avec un peu plus de bon sens..... SVP... enlever ce mot...ça discrédite tout le bon travail que vous avez fait.... Le PDZA c'est avant tout pour favoriser l'agriculture !! Pas pour faire joli pour les snobs qui ne voient pas la beauté dans la graine qui germe !! (Répondant «en désaccord»)	1
2.	Pourquoi pas la <i>route des pâturages</i> . Notre territoire s'y prête mieux que bien d'autres. Il y a par contre des obstacles: coût d'implantation, défis techniques, intensification de la régie, changement de méthode, etc.	2
3.	Pas uniquement avec vue sur le fleuve, vue sur Les Laurentides est également intéressante.	4
4.	La <i>route des champignons</i> ! Le mycotourisme gagne énormément en popularité, comme le projet pilote mené dans le Kamouraska. On a la chance d'avoir plusieurs entreprises qui commercialisent le champignon dans la région et la région est propice aux activités de mycotourisme: ressource abondante, paysages fantastiques, accès relativement facile, chefs très talentueux pour cuisiner les produits.	1
5.	Je considère le point 5 (<i>faire connaître les bâtiments patri. + mise en valeur</i>) comme important pour la région et la sauvegarde de son patrimoine.	2
6.	L'action 4 demeure vague; elle est davantage un objectif. L'action devrait à mon sens préciser "comment" pourrait-on dynamiser davantage les relations.	2

⁴ Le numéro de profil du répondant correspond aux quatre profils présentés à la page 11.

⁵ Le numéro de profil du répondant correspond aux quatre profils présentés à la page 11.

Une liste contenant les dix premières actions prioritaires lors du 5 mai a ensuite été présentée aux participants du sondage. Il leur a été demandé d'identifier leurs trois actions prioritaires.

Voici les résultats, classés en ordre de popularité :

67%	1. Banque de terres
58%	2. Incitatifs financiers pour démarrage et transfert d'entreprises
29%	3. Solution pour l'abattage dans la région
25%	4. Partenariat Agricole/Tourisme
25%	4. Identification des potentiels agricoles des terres abandonnées
21%	5. Ressource professionnelle pour démarchage auprès des commerces, épiceries, HRI
21%	5. Actions et activités pour promouvoir la région, l'agriculture et la profession
21%	5. Augmentation de l'offre de services-conseils, maillage, mentorat
17%	6. Portrait de la relève agricole sans ferme et des cédants avec et sans relève
13%	7. Développement de cultures et/ou d'élevages rentables et visuellement intéressants

Finalement, nous souhaitons connaître l'adhésion des participants à l'énoncé de vision proposé par le comité consultatif du PDZA et discuté lors de la consultation du 5 mai. La vision proposée aux participants du sondage en ligne était celle-ci :

CHARLEVOIX, UNE AGRICULTURE INNOVANTE, DIVERSIFIÉE ET COOPÉRATIVE

En 2030, Charlevoix est chef de file au Québec en matière d'agriculture de terroir et d'agrotourisme. Cette renommée bénéficie à l'ensemble des entreprises agricoles de la MRC en leur permettant de diversifier leur production et leurs sources de revenus, d'accroître leur part de marché et leur offre des opportunités de collaboration. L'agriculture «écologique» occupe une place grandissante dans la région.

La population, les élus et les producteurs soutiennent l'agriculture, en sont fiers, sont mobilisés pour son développement et travaillent ensemble de façon continue et constructive. Les politiques gouvernementales reconnaissent les particularités de notre territoire agricole et soutiennent de manière spécifique la relève et nos productions. L'agriculture est reconnue comme la gardienne des paysages de Charlevoix et cohabite de façon harmonieuse avec les autres usages du territoire.

Les entreprises agricoles (de toute nature) sont reconnues pour leur capacité exemplaire à innover et à travailler ensemble. La relève agricole est présente, compétente et mobilisée et dispose de soutien, d'outils et de terres pour développer des projets structurants et novateurs. L'Isle-aux-Coudres tire profit de l'agriculture et de l'agrotourisme pour dynamiser son territoire et sa population.

Adhésion de la vision proposée

87 % des participants se sont dit «en accord» avec la vision.

13 % étaient «plus ou moins en accord» avec celle-ci.

Un seul commentaire a été émis. Celui-ci indiquait qu'il y manquait la mise en marché des produits auprès de la clientèle résidente et touristique.